



## École alternative Freinet de Trois-Rivières

Édifice Saint-Sacrement  
1745 boul. St-Louis  
Trois-Rivières, G8Z 2N6  
819-375-4788

Édifice Du Boisé-des-Pins  
125 St-Émile  
Trois-Rivières, G8T 7P6  
819-693-7817

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet de Trois-Rivières tenue le mardi 28 mars 2023, à 18 h30  
À l'école St-Sacrement.

### 1.A) VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la présidente déclare la séance ouverte.

### 1.B) VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Étaient présents :

- Émilie Lefrançois, Présidente
- Patrick Hamel, parent
- Martin Marineau, parent
- Marilou Lavallée-Benny, parent
- Patricia Julie Lebrun, parent
- Marilyne Bouchard, enseignante, en remplacement de Geneviève Vachon
- Kim Lévesque, enseignante
- Jean-François Croteau, enseignant
- Luc Francoeur, directeur

étaient absentes :

- Kim Brunelle, responsable service de garde
- Anne Ayotte, enseignante orthopédagogue

### 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Émilie Lefrançois souhaite la bienvenue aux membres du C.E.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Kim Lévesque, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour pour la séance régulière du 28 mars 2023

- Avec le retrait du point 12 – Service de garde

### Projet d'ordre du jour

<b>Durée</b>	<b>No</b>	<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>
1 min.	1	Vérification du quorum/ mot de bienvenue	Constat
2 min.	2	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	Adoption
7 min.	3	Adoption du procès-verbal du 21 février 2023	Adoption
5 min.	4	Questions de l'assemblée	Information
5 min.	5	Correspondance de la présidence - Lettre syndicale pour le soutien scolaire - Lettre pour la semaine de l'engagement des parents	Information Approbation
2 min.	6	Formation des membres du CE	Information
15 min.	7	Mot du directeur : a) Situation sur la gastro-entérite dans nos établissements b) Politique de frais chargés aux parents c) Implication des parents d) Nouvelle politique alimentaire e) Mauvaises Créances	Information Approbation Information Approbation Information
5 min.	8	Projet éducatif	Information
10 min.	9	Fournitures scolaires à venir	Information
10 min.	10	Code de vie 23-24	Approbation
5 min.	11	Entrée progressive des maternelles 2023	Approbation
5 min.	12	Service de garde- non traité	Information
10 min.	13	Rapport du représentant au comité de parents	Information
10 min.	14	Rapport du représentant au comité EHDA	Information
5 min.	15	Affaires nouvelles a) Sortie éducative 4 <sup>e</sup> Shany	Approbation
1 min.	16	Levée de l'assemblée	Adoption

#### 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2023**

067-CÉ  
22/23- 798

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2023, plus de 4 heures avant la tenue de la présente réunion.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Martin Marineau, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2023.

#### 4. **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune question de l'assemblée.

5. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

- 1) Madame Émilie Lefrançois nous fait part d'une lettre reçue du FCPQ, concernant des activités pour la semaine de l'engagement des parents, du 28 mai au 3 juin. Les membres démontrent de l'intérêt pour cette semaine.

La résolution suivante sera envoyée pour nous permettre de faire la demande de cartons et d'objets servant à mettre de l'avant cette semaine de l'engagement des parents.

067-CÉ  
22/23- 799

**CONSIDÉRANT** la consultation des membres du conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** l'implication parental comme critère premier de notre école;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la participation aux activités de la semaine de l'engagement des parents, du 28 mai au 3 juin.

- 2) Une lettre syndicale du soutien scolaire a aussi été envoyée à la présidente. Celle-ci fait mention de propos pour sensibiliser les gens qui gravitent autour du personnel.

6. **FORMATION DES MEMBRES DU CE**

Monsieur Luc rappelle l'écoute des capsules à faire pour tous les membres surtout les nouveaux membres. Celle-ci doit être faite avant le 23 juin.

7. **MOT DE LA DIRECTION**

- a) Situation sur la gastroentérite dans nos établissements

Avant la relâche, il y a eu un nombre assez significatif de cas de gastroentérite à l'édifice Boisé-des-Pins. Par contre, au retour de la relâche ce fut à l'édifice St-Sacrement de voir le taux de gastroentérite se propager à la vitesse de l'éclair, soit un taux d'absentéisme de près de 50% des élèves rendu au vendredi. Le tout s'est finalement régularisé en diminuant de moitié dès le lundi suivant et ainsi de suite.

- b) Politique de frais chargés aux parents

067-CÉ  
22/23- 800

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur la consultation des enseignants;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition madame Patricia Julie Lebrun, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** les principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées de l'école.

c) Implication des parents

Monsieur Luc Francoeur mentionne que dès le retour du congé de Pâques plusieurs appels se feront sans doute concernant le manque d'implication de la part de certains parents à l'école.

d) Nouvelle politique alimentaire

067-CÉ  
22/23- 801

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur la consultation des enseignants;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la nouvelle politique alimentaire avec une légère modification au niveau de la structure des phrases.

e) Mauvaises Créances

Monsieur Luc Francoeur fait part que cette année, il y a un plus grand nombre de factures encore impayées à ce jour comparé aux autres années. Nous tenterons tout de même de faire en sorte que tout soit réglé d'ici la fin de l'année.

8. **PROJET ÉCUCATIF**

Monsieur Luc Francoeur dresse un portrait à quoi ressemblera le nouveau projet éducatif 23-27. Les objectifs : La réussite et la santé et bien-être.

Les membres mentionnent également des points à apporter au niveau du contexte dans lequel l'école évolue et aussi au niveau du climat, des valeurs auxquelles les enfants et le personnel adhèrent. Plusieurs points positifs en sont ressortis et d'autres seront à améliorer surtout en lien avec le côté structural de la bâtisse et du terrain.

9. **FOURNITURES SCOLAIRES 23-24 (à venir)**

Il est convenu que lors du prochain conseil d'établissement les listes de fournitures scolaires y seront présentées et l'objectif est une baisse de prix.

10. **CODE DE VIE**

067-CÉ  
22/23- 802

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'élèves;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le code de vie tel que proposé.

11. **RENTRÉE PROGRESSIVE DES MATERNELLES ET PORTES OUVERTES DU 28 AVRIL 23**

067-CÉ  
22/23- 803

Monsieur Luc présente l'horaire de la rentrée progressive. Il y a aura une journée portes ouvertes en avril pour les maternelles, soit le 28 avril, pour une durée d'environ 1 h 30.

**CONSIDÉRANT** la recommandation des enseignants du préscolaire;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité ;

**D'APPROUVER** la rentrée progressive sur 6 jours tel que proposé.

12. **SERVICE DE GARDE**

Point annulé

13. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Patrick Hamel nous fait un petit résumé de la rencontre. Ils sont revenus sur le point du calendrier 24-25 en précisant que la T3 serait le 23 juin.

14. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA**

Un sous-comité au comité EHDAA sera formé dans le but d'accompagner les parents lors de Plan d'intervention, mais à titre d'accompagnateur seulement. Ainsi ce comité sera là pour les sécuriser et leur dresser un portrait à quoi s'attendre lors d'un plan.

15. **AFFAIRES NOUVELLES**

A) Sortie éducative 4<sup>e</sup> Shany

**CONSIDÉRANT** l'ajout d'activité éducative de dernière minute proposée par l'enseignante après le CE du mois de février;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** il est résolu à l'unanimité par demande électronique :

**D'APPROUVER** la sortie éducative tel que proposé.

16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 7 h 45, madame Marilou Lavallée-Benny propose la levée de l'assemblée.

Prochaine rencontre le 23 mai 2023, à 18 h 30, à l'édifice Boisé-des-Pins.

Signatures :

  
Émilie LeFrançois, présidente

  
Kim Lévesque, enseignante

067-CÉ  
22/23- 804

